

pour

mon cousin

ARGUS de la PRESSETél. PRO. 16-14
37, Rue Bergère, PARIS (9^e)

N° de débit _____

LE PEINTRE
12, Rue d'Aguesseau-VIII^e

15 FÉVRIER 1964

Pour mon Cousin, nous nous sommes permis d'adresser une lettre à Monsieur le Président de la République et portant sur une question qui nous tient particulièrement à cœur ; lettre provoquée par la boutade du Général de Gaulle (« A quoi voit-on cela ? ») lors de l'inauguration de la Maison de la R.T.F. En voici l'essentiel :

« Comment se fait-il que sous votre gouvernement — vous qui avez le sens de la grandeur de la France — comment se fait-il que la peinture française qui occupa indiscutablement, jusqu'avant la guerre de 1939, la première place mondiale ne soit point soutenue comme il conviendrait ? »

« Directeur d'une revue exclusivement consacrée au domaine de la peinture (la seule au monde en son genre), nous défendons de notre mieux les vraies valeurs de l'esprit français et condamnons de toutes nos forces (hélas ! guère fortes) cet art de mode [...] qui est la négation de l'art et que l'on nomme « informel ».

« La peinture se dépersonnalise. « La Biennale de Paris » est surtout une monstrueuse confrontation d'artistes qui n'ont rien à confronter, sauf leur pauvreté intellectuelle. La France a le même triste et lamentable visage que les autres nations. Où est le clair temps des impressionnistes où nos artistes montraient le chemin ? »

« Pourtant des peintres d'expression française, des peintres de droite raison, des peintres de nature et naturels vivent parmi nous. Mais il apparaît qu'on tient pour peu — en ces temps — l'art de ces beaux et courageux artistes-là qui maintiennent cette tradition qui fut l'apanage de notre pays depuis toujours.

« Si vous décidez que ma lettre, déclenchée par votre plaisante boutade, mérite une réponse je vous en serais, Monsieur le Président, infiniment reconnaissant et me tiens, par improbable, à votre entière disposition pour une très courte entrevue si vous jugez mes lignes de quelque importance. »

★

A la suite de cette lettre, nous avons reçu une réponse de la Présidence de la République due aux bons soins de M. R. Labelle, Chargé de Mission. En voici les termes :

« La lettre que vous avez adressée au Général de Gaulle m'a été transmise en ma qualité de membre du Cabinet plus particulièrement chargé des questions culturelles.

« Comme vous le savez, c'est M. André Malraux, Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, qui a pour mission de donner à la politique artistique du Gouvernement l'impulsion qui lui paraît la plus conforme aux intérêts de l'art français et à l'esprit de notre époque.

« C'est donc au Ministre d'Etat et non à la Présidence de la République qu'il conviendrait plus précisément, le cas échéant, de plaider la cause des peintres ou des écoles que vous jugez injustement négligés.

« Si vous estimez cependant qu'un entretien peut être utile pour me faire connaître plus précisément le point de vue défendu par vos collaborateurs et vous-mêmes, il va de soi que je suis à votre disposition. »